

# Elaborer son Document Unique d'Evaluation des Risques



Les 23 et 30 janvier 2018

Lieu à préciser selon inscrits (41)

## Elaborer son Document Unique d'Evaluation des Risques

2 jours

Les mardis 23 et 30 janvier  
2018  
de 9h30 à 17 h

Lieu à préciser selon inscrits

### PUBLIC

Agriculteurs-trices employeurs, maîtres  
d'apprentissage, maîtres de stage

### TARIFS & FINANCEMENT (hors repas)

70 € pour un contributeur Vivea ou  
futur installé

280 € pour un salarié gérant (demande  
de remboursement FAFSEA après la  
formation)

### OBJECTIFS

Connaître la réglementation en matière  
de santé, sécurité au travail

Identifier les risques et les dangers

Apprendre à rédiger son Document  
Unique avec la démarche d'évaluation et  
de mise en œuvre de solutions

### CONTENU

Les obligations de l'employeur en matière de  
santé, sécurité au travail

Identification des unités de travail pour les  
activités exercées dans l'entreprise

Analyse des risques et évaluation

Démarche d'évaluation (fréquence, gravité)

Mise en œuvre de solutions de diminution des  
risques

Ecriture du DUER avec mise en commun de  
travaux en sous-groupe et entre les 2 jours.

### METHODES ET INTERVENANTE

Apports avec illustrations, appropriation du  
support selon les activités, étude de cas  
concrets et rédaction en sous-groupes, mises  
en commun et finalisation. Possibilité  
d'apporter son PC portable.

**Nathalie Boulay**, Conseillère apprentissage et  
prévention des risques professionnels CA 28

RESPONSABLE DE STAGE - Conatct  
Maryline Meyrignac – 02 54 55 74 76  
Centre de formation 02 54 55 20 18

### PRE-INSCRIPTION

Par mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)  
ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation  
de fin de formation sera délivrée après la formation.

Ce stage sera financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents.  
Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41 [www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr) ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

## Elaborer son Document Unique d'Evaluation des Risques

Cochez par ordre de préférence :

**Mardi 23 et mercredi 31 janvier 2018** (lieu à préciser)

**Je souhaiterais une autre période (préciser)**  
.....

Je m'engage à participer à la formation

**Nom et prénom du participant :** .....

**Date de naissance :** .....

**Adresse complète**  
.....  
.....  
.....

**Tél :** ..... **Portable :** .....

**Mail :** .....

**Statut professionnel**  Chef d'exploitation  Conjoint collaborateur  Aide familial  
 Salarié  Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 70 € ou de 280 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

**Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :**  
.....  
.....  
.....

**Fait à** ..... **Signature,**

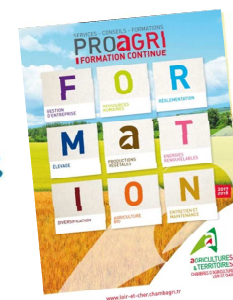
**Le** .....

**RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2017**

Pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de: **28 h x 9,76 € = 273.28 euros**

Centre de formation 41  
**02 54 55 20 18**  
**formation@loir-et-cher.chambagri.fr**  
Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher  
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe  
41018 BLOIS

Des formations adaptées aux besoins des agriculteurs et des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

**www.loir-et-cher.chambagri.fr**



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A  
**CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER**  
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS  
Tél. 02.54.55.20.18  
Mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)